

U-17-08

VILLE DE SACKVILLE

LE CONSEILLER ANDREW BLACK, APPUYÉ PAR LE MAIRE ADJOINT RON AIKEN, PROPOSE QUE :

ATTENDU QUE LE GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK A RÉCEMMENT ANNONCÉ SON INTENTION DE METTRE EN PLACE UN GEL DES ÉVALUATIONS FONCIÈRES POUR 2018, SAUF POUR LES IMPÔTS FONCIERS DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET DES PROPRIÉTÉS RÉNOVÉES.

ATTENDU QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND ADOPTER LA NOUVELLE LOI CET AUTOMNE.

ATTENDU QU'UNE TELLE MESURE AURA DES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES IMPORTANTES SUR TOUTES LES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK ÉTANT DONNÉ QUE LES IMPÔTS FONCIERS SONT LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS DES MUNICIPALITÉS.

ATTENDU QUE LE GEL DES ÉVALUATIONS FONCIÈRES ENTRAÎNERA UNE PERTE DE REVENUS IMPORTANTE QUI POURRAIT NUIRE À LA QUALITÉ ET À LA PRESTATION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES POUR NOS RÉSIDENTS.

ATTENDU QUE LE GOUVERNEMENT N'A PAS CONSULTÉ LES MUNICIPALITÉS QUANT AUX EFFETS D'UN TEL CHANGEMENT DE POLITIQUE OU N'A PAS EXPLORÉ D'AUTRES OPTIONS.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE LA VILLE DE SACKVILLE EXHORTE L'UMNB À RENCONTRER LE GOUVERNEMENT POUR REPRÉSENTER LES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK QUI DEMANDENT AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL D'EXAMINER D'AUTRES OPTIONS OU UNE MODIFICATION AUTRE QUE LE GEL PROPOSÉ DES ÉVALUATIONS FONCIÈRES EN 2018 TEL QUE DÉCRIT POUR QUE LES MUNICIPALITÉS PUISSENT RECOURIR À UNE SOURCE STABLE DE REVENUS AFIN DE FOURNIR DES PROGRAMMES ET SERVICES MUNICIPAUX À LEURS CITOYENS. MOTION ADOPTÉE.